

Département de l'économie et de la santé – 1, rue de la Jeunesse, 2800 Delémont

1, rue de la Jeunesse
CH-2800 Delémontt +41 32 420 52 00
f +41 32 420 52 01
secr.des@jura.ch

Aux instances concernées

Delémont, le 14 septembre 2021

Mise en consultation du projet de révision partielle de la loi sanitaire

Madame, Monsieur,

Suite à une question écrite visant à étendre la protection des personnes mineures face aux méfaits du tabagisme par l'interdiction de la vente de cigarettes électroniques, le Gouvernement a pris l'engagement de proposer des modifications des dispositions légales cantonales sur cette question.

Nous avons l'avantage de vous soumettre un projet de révision partielle de la loi sanitaire.

Actuellement la loi sanitaire jurassienne interdit la vente des produits du tabac aux personnes mineures. Le projet vise à élargir cette interdiction aux cigarettes électroniques et aux autres produits similaires aux produits du tabac ou aux cigarettes électroniques. De plus, il sera interdit non seulement de vendre mais également de remettre ces produits gratuitement.

Nous vous invitons à examiner les documents joints et à vous prononcer en répondant à la question suivante.:

Etes-vous favorable à l'interdiction de la vente et à la remise des cigarettes électroniques et autres produits similaires aux personnes mineures ?

Merci de nous envoyer votre prise de position jusqu'au **15.10.2021** par courriel (secr.ssa@jura.ch) ou par courrier postal à : Service de la santé publique, Fbg des Capucins 20, 2800 Delémont en indiquant vos coordonnées et l'instance répondante. L'entier du dossier se trouve sur le site www.jura.ch/ssa, onglet Prévention et promotion de la santé.

En vous remerciant par avance de votre précieuse collaboration, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de nos sentiments distingués.



Jacques Gerber
Ministre

- Tableau comparatif
- Rapport
- Liste des instances consultées